

12 novembre 2020

INFORMATION PRESSE

**Situation sanitaire COVID à La Rochelle**  
**Appel à la vigilance sur les marchés rochelais :**  
**ne pas venir en groupe ou en famille**  
**et de préférence avant 11 heures**

**Face à l'affluence constatée lors des derniers grands marchés de proximité, le Maire de La Rochelle Jean-François Fountaine demande aux habitants ne pas venir en famille ou en groupe et de privilégier les heures de moindre affluence, avant 11 heures.**

Si le territoire semble mieux préservé face à la pandémie, le virus continue de circuler, avec un risque de contamination plus important dans les endroits plus denses comme les marchés alimentaires de proximité.

Parce qu'ils sont un maillon essentiel de l'économie locale, il est nécessaire de les maintenir ouverts. La sécurité sanitaire est donc plus que jamais une priorité, aussi le Maire en appelle au sens des responsabilités des habitants pour bien respecter les consignes sanitaires et les gestes barrières en vigueur. En accord avec la Préfecture, des contrôles seront effectués par la Police Municipale et la Police Nationale.

Les commerçants ont espacé leur étal de 1 mètre de chaque côté afin de laisser davantage d'espace entre les stands et conserver une meilleure distanciation entre les clients. Le port du masque est obligatoire pour toute personne âgée de 11 ans et plus.

Le Maire de La Rochelle demande également aux lycéens de rester prudents face au virus en respectant bien le port du masque et en évitant les regroupements aux abords de leurs établissements.

**Anne Michon – 06 17 01 43 72 / 05 46 30 34 56**

**RESPONSABLE DES RELATIONS MEDIAS**

Communauté d'Agglomération et Ville de La Rochelle

[anne.michon@agglo-larochelle.fr](mailto:anne.michon@agglo-larochelle.fr) / [Facebook Anne Michon](#)